

Document n°3

Orientations d'aménagement

Les modifications apportées au PLU sont cerclées en rouge

Secteur Grand Angle / République

Incluse dans la zone centre-ville, ce secteur conquis au XIX^e siècle a été épargné par l'extension urbaine des années 1945-1980 qui a sauté cette maille occupée par des activités économiques et industrielles.

Aujourd'hui ce secteur a déjà entamé sa reconversion avec de grands équipements (Grand Angle, Clinique de Chartreuse), des fonctions résidentielles affirmées que viennent amplifier la libération du foncier industriel (Rossignol) et l'extension du centre-ville au Sud de la voie ferrée.

Devant sauvegarder ses atouts, valoriser ses potentiels, cette zone constitue aussi une dernière opportunité pour boucler le contournement Sud du centre ville par la création d'une voie nouvelle et d'un passage sous voie ferrée reliant la rue Stendhal à la rue George Sand (Colombier).

Symétrique de l'espace DiverCité, possédant de grandes unités foncières, ce secteur est soumis à de forts enjeux de renouvellement urbain qui doit être encadré par les dispositions suivantes :

- affirmation d'un maillage viarie confortant en partie les voies existantes (rue Butterlin, rue du Menon) et redonnant des directions principales au futur bâti ;
- repérage des alignements obligatoires sur les voies structurantes du secteur (identification d'une forme urbaine affirmée en îlots) ;
- dévolution des rez-de-chaussée donnant sur les voies principales à des activités commerciales (animation et qualification des espaces publics centraux) ;

- réservation pour des espaces de pleine terre (Eau Pluviale /Espace public/environnement) ;
- mise en place de règles spécifiques pour un épannelage général de la zone.

